



**PRO
SENECTUTE**

| Canton de Berne

Don en mémoire d'un défunt

En mémoire d'un être cher.

Canton de Berne
be.prosenectute.ch

Comment puis-je faire un don à Pro Senectute canton de Berne ?

Veuillez mentionner dans l'avis de décès, dans le faire-part de décès ou lors des funérailles la possibilité de faire un don en mémoire du défunt à Pro Senectute canton de Berne et indiquer notre compte bancaire : IBAN CH98 0900 0000 3000 0890 6.

Veuillez indiquer les informations suivantes dans l'avis de décès : Plutôt que les usuelles fleurs ou couronnes, nous vous prions de faire un don à Pro Senectute canton de Berne, IBAN : CH98 0900 0000 3000 0890 6, mention : En mémoire de « Prénom Nom ».

Informations pour la famille en deuil

Nous informons la famille en deuil du montant total des dons reçus. De plus, nous remercions directement chaque donateur.

Vous avez des questions ?

Appelez-nous – nous nous ferons un plaisir de vous aider : 031 359 03 03



**Votre don en
bonnes mains.**

Pro Senectute canton de Berne
info@be.prosenectute.ch
be.prosenectute.ch